

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
DELIBERATION N°2021-03-412

Objet : Administration
Candidature au fonds européen GAL FEAMPA 2021-2027 et demande de soutien préparatoire

Séance du 26 mars 2021

Date de convocation : 19/03/2021

Membres en exercice : 8 titulaires

Membres présents : 5

Membres votants présents : 5

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 2

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 0

Nombre total de voix : 7

Le quorum est atteint : 5/8 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-six mars, à quatorze heures, le Bureau Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimagues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Pierre Martinez, Thierry Féline, Marielle Népoty, Thierry Agnel, André Brundu,

Absents excusés :

Philippe Gras, Véronique Martin, Jean Denat,

Rapporteurs : M. Pierre Martinez, Thierry Agnel

Exposé :

La Région Occitanie a lancé l'appel à projets « DLAL FEAMPA 2021-2027 » en vue de la sélection des Groupes d'Actions Locales (GAL) pour la mise en œuvre du Développement Local Mené par les Acteurs Locaux (DLAL), au titre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) sur la période 2021-2027.

La commune du Grau-du-Roi, située sur le périmètre géographique du PETR Vidourle Camargue, fortement impactée par la problématique de la pêche (1er port de pêche de la méditerranée et une note d'expertise maritime réalisée par le SCOT Sud Gard relevant le poids économique de la pêche professionnelle et de l'aquaculture sur la commune du Grau du Roi mais également sur l'arrière-pays, avaient conduit le PETR Vidourle Camargue à candidater sur la programmation 2014-2020.

Lauréat du dispositif, le territoire a bénéficié d'une enveloppe de 564 650 € afin de mener les projets inscrits dans sa stratégie de développement local.

Le PETR Vidourle Camargue a fait preuve de sa capacité et de sa rigueur dans l'animation et la gestion du programme ce qui est un atout reconnu pour une nouvelle candidature sur ce dispositif.

L'objectif de cet appel à candidature régional est pour cette nouvelle programmation de stimuler pour les territoires maritimes des projets locaux structurants entrant dans le cadre d'une stratégie territoriale et durable, dite stratégie de développement local, tout en poursuivant les objectifs du pacte vert pour

l'Europe, la nouvelle stratégie de croissance de l'Union qui vise à promouvoir l'utilisation efficace des ressources en passant à une économie propre et circulaire, et à restaurer la biodiversité et réduire la pollution.

Les principaux enjeux sont le développement et la valorisation de l'économie bleue durable et notamment de l'ensemble des activités des filières de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que le renforcement de l'intégration de ces filières avec les autres activités du territoire.

Les stratégies de développement local, que le présent appel à candidatures cherche à identifier, viseront à une meilleure intégration des filières dans leurs territoires par le biais du dispositif DLAL. Ce dernier représente une opportunité pour les acteurs maritimes de se fédérer et d'investir ensemble dans un projet de développement maritime local en faveur de l'économie bleue durable pour les sept prochaines années et d'accompagner les territoires pour le développement durable des zones tributaires de la pêche et de l'aquaculture.

La Région Occitanie met également en œuvre l'aide préparatoire prévue par le projet de règlement FEAMPA sous la forme d'un soutien préparatoire, en sélectionnant un cabinet, avec pour objectif d'apporter un soutien méthodologique aux territoires intéressés pour favoriser le dépôt de dossiers de candidatures de qualité.

Cet appui prendra la forme d'un rappel des fondamentaux de la conduite d'un projet de territoire adapté aux spécificités du DLAL FEAMPA à l'occasion d'une réunion régionale qui se tiendra au cours du 1er semestre 2021. Il se poursuivra sous la forme d'un accompagnement individuel jusqu'au 12 juillet 2021, date de clôture de l'appel à candidatures « GAL FEAMPA 2021-2027 ».

L'appui individualisé doit permettre de contribuer à la structuration des territoires (en favorisant la concertation et le partenariat entre élus et acteurs locaux du territoire), d'élaborer une stratégie territoriale globale répondant aux axes ou thématiques identifiées par le territoire tributaire de l'économie bleue et d'apporter des solutions aux problèmes particuliers identifiés dans l'élaboration de la candidature (élaboration du plan de développement, définition d'indicateurs d'impact et de résultat ...).

Pour pouvoir bénéficier de ce soutien préparatoire, la demande doit être déposée à la Région au plus tard le 1er avril 2021 à 17h. Il est nécessaire que, préalablement à toute candidature, les territoires aient une réflexion sur les partenariats mobilisés localement et définis les grands objectifs de leur projet de développement durable de la zone tributaire de l'économie bleue concernée.

Il est proposé au Bureau Syndical :

- **D'approuver** la candidature du PETR Vidourle Camargue à l'appel à projets régional « DLAL FEAMPA 2021-2027 »,

- **De solliciter** la Région pour le soutien préparatoire à la candidature à l'appel à projets « GAL FEAMPA 2021-2027 »,

- **D'autoriser** le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Résultat du vote :

Vote pour : 7

Abstention : 0

Vote contre : 0



Le Président
Pierre MARTINEZ

A blue ink signature of Pierre Martinez is written over the logo of the Syndicat Mixte PETR Vidourle Camargue. The logo consists of a stylized blue wave and the text 'Syndicat Mixte PETR Vidourle Camargue'.

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le : 30. 03. 2021
- Sa publication le : 30. 03. 2021
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du : 30. 03. 2021

Le directeur général des services, Maxime Charlier

The logo of the Syndicat Mixte PETR Vidourle Camargue, featuring a stylized blue wave and the text 'Syndicat Mixte PETR Vidourle Camargue'. A signature is written over the logo.